

Facture électronique

Mentions obligatoires !



1

Avant l'arrivée de la facture électronique,
**...commençons déjà par vérifier les mentions
obligatoires de vos factures actuelles !**

Liste mentions obligatoires

- Date d'émission de la facture
- Numéro unique de la facture

Identité du vendeur ou prestataire de service :

- Dénomination sociale (ou nom et prénom pour un entrepreneur individuel)
- Adresse du siège social
- Pays
- Numéro d'identité mentionné au premier alinéa de l'article R 123-221 du code de commerce (SIREN)
- Numéro individuel d'identification prévu à l'article 286 ter du Code général des impôts (n°TVA intracommunautaire)

Identité de l'acheteur ou du client :

- Dénomination sociale (ou nom pour un particulier)
- Adresse du client (sauf opposition pour un particulier)
- Pays
- Numéro d'identité mentionné au premier alinéa de l'article R 123-221 du code de commerce (SIREN)
- Numéro individuel d'identification prévu à l'article 286 ter du Code général des impôts (n°TVA intracommunautaire)

Si facture rectificative

- Numéro de la facture rectifiée en cas d'émission d'une facture rectificative
- Date d'émission de la facture rectifiée en cas d'émission de facture rectificative

Liste mentions obligatoires

TVA :

- Option pour le paiement de la taxe d'après les débits
- Total hors taxe par taux d'imposition de la taxe
- Montant de la taxe correspondante par taux d'imposition
- Taux de TVA applicable (à différencier si multiples)
- Référence à un régime particulier visé aux 15 et 16 du I de l'article 242 nonies A
- Mention « Autoliquidation »

Autres mentions : Date, calcul, paiement..

- Date de la livraison du bien ou de la fin d'exécution de la prestation
- Date de l'acompte versé si elle est différente de la date d'émission de la facture
- Mention "membre d'un assujetti unique"
- Minoration de prix (rabais, remises, ristournes)
- Dénomination précise du bien livré ou du service rendu
- Quantité de biens livrés ou de services rendus
- Prix hors taxe de chaque bien livré ou service rendu
- Adresse de livraison /de réalisation du service, si différente de l'adresse du client
- Mention d'escompte
- Eco-participation (art. L.541-10 du code de l'environnement)
- Les taux de pénalités en cas de non paiement ou de retard de paiement



5 rue Jacques Brel - Immeuble Les Reflets, Bâtiment A
44800 Saint-Herblain
T 02 40 94 82 88

cabinet@efi-sciences.com - [efi-sciences.com](https://www.efi-sciences.com)

